

32

new version

A vérifier au prononcé

**Déclaration de la délégation du Cambodge à la 16eme Session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'Homme (le rapport national du Cameroun)**

**1<sup>er</sup> mai 2013**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président,

1. Le Cambodge souhaite la bienvenue à la délégation Camerounaise dirigée par SE Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères et la remercie pour la présentation de son rapport national.
2. Le Cambodge salue les progrès réalisés par le Cameroun, notamment dans le renforcement du cadre juridique et institutionnel, la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, (le 19 novembre 2010) et du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, (le 30 mai 2012);
4. Le Cambodge prend note avec satisfaction que le Cameroun a accepté un certain nombre de plan national d'action concernant notamment celui de la promotion et de protection des droits de l'homme (PANPPDH), le document de politique nationale sur le genre et le plan d'action national de lutte contre le trafic et l'exploitation sexuelle des enfants.
5. Le Cameroun entreprend des efforts soutenus pour faire progresser la protection des droits de l'homme, tout en reconnaissant qu'il existe encore des défis dans certains domaines. A cet effet, nous souhaiterons formuler les recommandations suivantes à la délégation Camerounaise :
  - Continuer à assurer une meilleure protection des droits de l'homme par la mise en œuvre des lois et des plans d'action récemment adoptés, qui pourrait protéger efficacement tous ses citoyens, en particulier, ceux qui sont les plus vulnérables.
  - Poursuivre les mesures prises en faveur de la promotion des droits des femmes, y compris les travaux continus d'un projet de loi portant sur la répression des violences à l'égard des femmes.

Je vous remercie